



**PRÉFET
DE LA RÉGION
PAYS DE LA LOIRE**

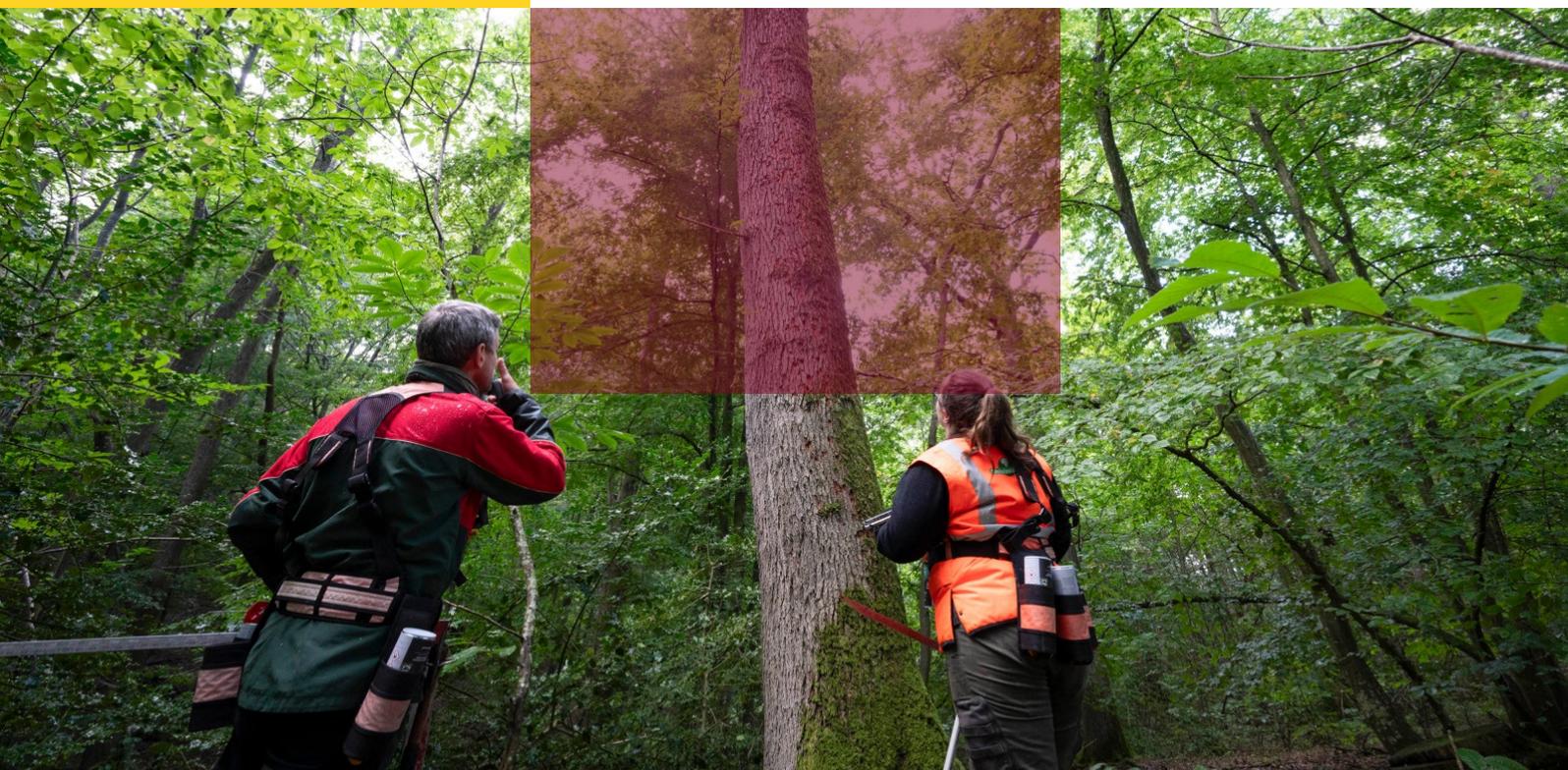
*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction régionale de l'alimentation,
de l'agriculture et de la forêt**



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2024

DRAAF DES PAYS DE LA LOIRE





Annick BAILLE
directrice régionale

C'est avec un grand plaisir que je vous présente le rapport d'activité 2024 de la direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (DRAAF) des Pays de la Loire. Ce document, bien qu'il ne prétende pas être exhaustif, met en lumière les actions significatives menées au cours de l'année, illustrant notre engagement envers le développement durable et la modernisation des filières agricoles.

L'année 2024 a été marquée par un effort important en matière de simplification administrative.

À la suite d'une note de cadrage émise par le Gouvernement le 1er février, nous avons été invités à identifier des mesures de simplification pour améliorer l'expérience des usagers. Ce travail collaboratif avec les préfets et les représentants des organisations professionnelles agricoles a permis de poser les bases d'une action publique plus efficace et accessible.

Une feuille de route de la simplification a été cosignée par les préfets de la région. Elle se décline en trois axes :

- des simplifications immédiatement actées,
- la création de groupes de travail régionaux pour proposer des allègements administratifs,
- le renforcement de l'application de la loi EGALIM.

Nous avons également mis en œuvre des initiatives visant à soutenir la transition agroécologique et renforcé les actions en faveur d'une alimentation de qualité pour le plus grand nombre.

Nous avons travaillé sur les 34 projets alimentaires territoriaux, favorisant la proximité entre producteurs et consommateurs, tout en veillant à la traçabilité des produits.

Le soutien aux filières a été marqué par des appuis spécifiques aux secteurs avicole et de l'agriculture biologique qui ont été confrontés à des difficultés sanitaires ou conjoncturelles.

En matière de foncier agricole, il faut noter la mise en place du nouveau schéma directeur régional des exploitations agricoles.

Les actions en faveur du renouvellement des générations en agriculture, en particulier en matière de formation et d'attractivité des métiers ont été renforcées. L'augmentation de 3% des effectifs dans l'enseignement technique agricole de la région à la rentrée scolaire est un encouragement à poursuivre dans cette direction. En formant des professionnels qualifiés, nous contribuons à la pérennité de nos filières et à l'innovation nécessaire pour relever les défis futurs.

En outre, nous avons contribué aux actions interservices de l'État s'inscrivant dans la démarche "Une seule santé", pour prévenir et lutter contre les maladies végétales et animales.

La mission d'analyse économique et statistique de la DRAAF a été poursuivie avec la publication de nombreuses études et données qui sont désormais relayées par la nouvelle lettre d'information mensuelle de la DRAAF. Je vous invite à vous y abonner si vous ne l'êtes pas déjà.

Enfin, je tiens à remercier l'ensemble des équipes de la DRAAF pour leur engagement et leur professionnalisme, essentiels pour mener à bien nos missions et répondre aux attentes.

Je vous invite à parcourir ce rapport d'activité pour découvrir en détail les actions menées et les résultats obtenus.

Je vous souhaite une bonne lecture.

Annick BAILLE

SOMMAIRE

Éditorial	p. 1
Accompagner la modernisation et la structuration des filières	p. 3
Former les nouvelles générations et assurer le renouvellement dans les métiers de l'agriculture	p. 4
Agir au service d' "une seule santé" et promouvoir une alimentation de qualité	p. 5
Soutenir la transition agro-écologique	p. 8
Produire de la connaissance au service des politiques publiques et des acteurs économiques	p. 9
Mettre en oeuvre les moyens de l'action de la DRAAF	p. 10
Communiquer sur l'action publique de la DRAAF	p. 10



ACCOMPAGNER LA MODERNISATION ET LA STRUCTURATION DES FILIÈRES

Soutenir les filières agricoles

L'indemnisation de la crise de la grippe aviaire

16 accouveurs et 15 entreprises d'alimentation des volailles ou de services de la filière volailles de la région, ont été indemnisés par l'État à la suite de la crise de la grippe aviaire de 2022-2023, pour respectivement 22 millions d'euros et 13,4 millions d'euros.



L'appui à la filière agriculture biologique

- Accompagnement des acteurs de la filière bio dans la rédaction d'une charte d'engagement pour sécuriser l'installation des jeunes en s'assurant des débouchés des productions des nouveaux installés et de leur accompagnement technique.

- Lancement, avec l'ensemble de la filière bio, de la déclinaison du plan Ambition bio autour de 4 axes : renforcer la communication et stimuler la demande en produits AB, développer les filières bio, favoriser l'installation, la transmission et développer la recherche et le développement.

Le suivi de la filière viticole



Le Conseil de bassin viticole (Pays de la Loire - Centre-Val de Loire) est l'instance de concertation de la filière et des pouvoirs publics. Il s'est réuni deux fois en 2024 sur les thèmes :

- de l'impact des aléas climatiques,
- de la conjoncture économique difficile due à la déconsommation et aux marchés saturés,
- des dispositifs mis en œuvre par l'État comme les prêts bonifiés,
- de la flavescence dorée et de ses méthodes de traitement,
- de la simplification administrative : en ce domaine, la déclaration unique, sur le portail d'Interloire, des déclarations de revendication et de production constitue une avancée.

Améliorer l'accès au foncier agricole

Un nouveau schéma directeur régional des exploitations agricole (SDREA)

Le SDREA modifié est entré en vigueur le 07 décembre 2024, après une large concertation avec la profession agricole, les propriétaires ruraux, la Région et les services de l'État.

Ce nouveau schéma régional :

- adapte les critères de priorité aux conditions d'éligibilité de la dotation jeune agriculteur (DJA) entrée en vigueur le 1er janvier 2024,
- améliore la prise en compte des systèmes agro-écologiques pour la reprise des parcelles en agriculture biologique ou en conversion,

- introduit la prise en compte de l'avis technique des commissions départementales d'orientation agricole (CDOA) sur certains dossiers,
- intègre diverses mesures de simplification, permettant notamment à la SAFER d'élargir ses possibilités d'intervention.

FORMER LES NOUVELLES GÉNÉRATIONS ET ASSURER LE RENOUVELLEMENT DANS LES MÉTIERS DE L'AGRICULTURE

Animer et accompagner le dispositif d'installation des jeunes agriculteurs



1,2 M€ en 2024 pour l'installation-transmission en agriculture

Ce financement de la DRAAF a porté :

- sur la préparation des candidats à l'installation, réalisée par la chambre d'agriculture de région,
- sur les actions de communication et d'animation sur le métier d'agriculteur,
- sur l'accompagnement-conseil individuel des nouveaux installés et des futurs cédants.

L'action spécifique de la DRAAF

Dans le cadre du chantier de simplification engagé en 2024, la DRAAF a mené, en lien avec la profession agricole, une simplification des dispositifs d'aide aux conseils individuels financés au titre du programme d'accompagnement à l'installation et à la transmission en agriculture (AITA).

Elle a par ailleurs organisé la concertation entre les acteurs régionaux de l'installation-transmission

et les auditeurs des ministères de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire d'une part, de l'Économie et des Finances d'autre part, chargés d'évaluer les freins fiscaux et non fiscaux au renouvellement des générations, mission conjointe concourant à la mise en place d'une série de mesures en réponse aux revendications exprimées par les agriculteurs en début d'année.

Renforcer l'attractivité de l'enseignement agricole

Les effectifs scolaires de l'enseignement agricole progressent de 3%

Avec près de 17400 élèves, dont plus de 500 supplémentaires à la rentrée 2024, les Pays de la Loire connaissent la plus forte progression nationale des effectifs scolaires de l'enseignement agricole. La progression touche l'ensemble des domaines de formation et toutes les fédérations d'enseignement.

Le secteur de la production agricole en particulier progresse de 95 élèves soit une augmentation de 2,6%.

Les effectifs apprentis, après plusieurs années de croissance importante, progressent légèrement à un peu plus de 5300 jeunes.



Le projet "Souveraineté alimentaire et élevage de demain"

La DRAAF a répondu à l'appel à manifestation d'intérêt "Compétences et métiers d'avenir" de France 2030, avec son projet "Souveraineté alimentaire et élevage de demain".

Il a été construit avec le Rectorat et la Chambre d'agriculture de région, et est porté par le Campus des métiers "Filières alimentaires de demain" positionné sur le lycée agricole public de Laval.

Ce projet ambitionne de promouvoir une vision commune de l'élevage de demain par la diffusion de pratiques durables, et vise à répondre aux besoins des acteurs économiques en matière d'acquisition des compétences nécessaires aux métiers d'avenir, d'ingénierie de formation et d'attractivité.

AGIR AU SERVICE D' "UNE SEULE SANTÉ", ET PROMOUVOIR UNE ALIMENTATION DE QUALITÉ

Protéger les filières végétales en assurant la surveillance du territoire et les échanges commerciaux de végétaux

Passeport phytosanitaire : 260 opérateurs professionnels autorisés

Ce dispositif contribue à préserver le territoire contre l'introduction et la dissémination de dangers phytosanitaires.

8 896 inspections documentaires pour l'exportation de végétaux

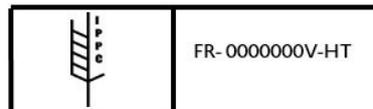
145 entreprises, pour plus de 1360 espèces végétales, sont directement concernées par un dispositif qui soutient la compétitivité à l'exportation.

Plus de 1000 prélèvements et 450 inspections dans le cadre de la surveillance du territoire

Les inspections, conduites sur des sites sélectionnés après analyse de risque, contribuent à la pérennité sanitaire des filières végétales.

66 opérateurs contrôlés sur les emballages bois

L'objectif est de réduire la dissémination d'organismes nuisibles aux arbres lors des transports des emballages en bois (palettes, caisses, bois de calage etc) dans le commerce international.



Exemple de marquage s'appliquant en France pour du bois traité thermiquement ("HT" pour Heat Treatment)

Se préparer, agir en cas de détection

En 2024, la région a connu une évolution de la flavescence dorée. En étroite collaboration avec la DRAAF et son délégataire POLLENIZ, les professionnels se sont mobilisés pour organiser des prospections visant à détecter la présence d'éventuels ceps contaminés. Deux nouvelles détections ont ainsi pu être précocement identifiées à l'automne 2024.



S'appuyer sur un réseau d'acteurs en santé des végétaux et en santé animale

Le renouvellement des organismes délégués à vocation sanitaire et vétérinaire

En 2024, la DRAAF a renouvelé les délégations des organismes à vocation sanitaire et vétérinaire pour le cycle 2025-2029 :

- dans le domaine de la santé animale : le Groupement de Défense Sanitaire des Pays de la Loire organisera le suivi des prophylaxies et l'appui à la gestion des troupeaux infectés, le Groupement Technique Vétérinaire des Pays de la Loire animera le réseau des 1980 vétérinaires sanitaires de la région et leur encadrement technique ;
- dans le domaine de la santé végétale : l'association POLLENIZ a été reconnue Organisme à Vocation Sanitaire, pour la réalisation de contrôles officiels relatifs au passeport phytosanitaire, à la certification phytosanitaire à l'export, à la gestion de foyers d'organismes de quarantaine et autres activités pour la santé et la protection des végétaux.



Xavier Remongin / agriculture.gouv.fr

12 sessions de formations visant à consolider le réseau des vétérinaires sanitaires

Les vétérinaires sanitaires sont la clef de voûte d'une épidémiosurveillance performante. 119 d'entre eux ont mis à jour leurs connaissances pour l'exercice de leur mission relevant de l'habilitation sanitaire, sur des thématiques telles que la gestion de crise, les zoonoses ou la prescription.

AGIR AU SERVICE D' "UNE SEULE SANTÉ", ET PROMOUVOIR UNE ALIMENTATION DE QUALITÉ

Contribuer à la protection du consommateur

Près de 2500 inspections en établissements de remise directe, 7500 prélèvements dans le cadre des plans de surveillance et de contrôle



Pour la 1^{ère} année de délégation de contrôles officiels dans les établissements de remise directe et de plans de surveillance et de contrôle au stade de la distribution, 2486 inspections ont été réalisées par le délégataire, permettant ainsi de renforcer l'action de l'État dans la protection du consommateur.

173 inspections ciblées dans le cadre des retraits-rappels de produits ont permis de s'assurer de la réactivité en cas d'alertes.

Dans le domaine des plans de surveillance et de contrôle, 975 prélèvements ont été réalisés par le délégataire au stade de la distribution, et 6650 par l'État, majoritairement en abattoirs et en élevages.

Accompagner et contrôler l'utilisation des produits phytosanitaires

Informier pour mieux traiter : 159 bulletins de santé du végétal (BSV) publiés

Les BSV informent de la situation sanitaire des cultures et accompagnent les agriculteurs dans le traitement phytosanitaire raisonné ou alternatif de celles-ci.

Ils couvrent sept filières du végétal et existent grâce à un réseau d'observateurs volontaires sur le terrain.

Contrôler pour protéger : 350 contrôles réalisés dans un cadre serein avec les exploitants agricoles

Les contrôles visent en premier lieu à protéger la santé humaine, celle de l'utilisateur, du consommateur et du riverain, mais également à préserver l'eau, les milieux aquatiques et la biodiversité.

Un document-cadre régional pour mettre en avant la dimension pédagogique des contrôles et le droit à l'erreur

Une réglementation importante, complexe et évolutive, des enjeux économiques, sanitaires et environnementaux qui peuvent paraître s'opposer, rendent les dispositions phytosanitaires parfois difficiles à appréhender et à appliquer par les exploitants agricoles.

Pour fluidifier et faciliter les relations lors des contrôles, la DRAAF et la profession agricole - chambre d'agriculture de région et syndicats d'exploitants - ont élaboré un nouveau cadre de réalisation des contrôles. Il leur apporte une dimension pédagogique et prend en compte le droit à l'erreur reconnu par la loi.



AGIR AU SERVICE D' "UNE SEULE SANTÉ", ET PROMOUVOIR UNE ALIMENTATION DE QUALITÉ

Accompagner la transition au travers d'une alimentation saine, durable et accessible à tous



La région compte **34 projets alimentaires territoriaux, dont 14 au niveau opérationnel**

La DRAAF a accompagné un nouveau projet en phase "étude" (réalisation de diagnostics partagés par les acteurs) et neuf projets à visée opérationnelle concrétisant leurs plans d'actions.

40 projets accompagnés dans le cadre du plan de relance

Plus d'une quarantaine de projets en lien avec l'alimentation et les projets alimentaires territoriaux, engagés en 2021-2022 grâce au plan de relance, ont été soldés en 2024 pour près de 1,7 M€.

Plus de 2600 établissements de restauration collective enregistrés sur *Ma Cantine*

Les Pays de la Loire se classent en 3ème position nationale en nombre de télédéclarations des données d'achats alimentaires, rapporté au nombre de cantines présentes sur le territoire régional.

Ce résultat est le fruit d'un accompagnement soutenu des services de l'État pour atteindre les objectifs de la loi EGalim en restauration collective (50% de produits durables et de qualité, dont 20% de produits issus de l'agriculture biologique).

955 000 € ont été consacrés en 2024 au déploiement des projets alimentaires territoriaux

Les projets alimentaires territoriaux visent à fédérer les différents acteurs d'un territoire autour de la question de l'alimentation, en prenant en compte ses dimensions de santé, sociales, économiques et environnementales.

Vers une alimentation saine et durable dans les écoles des Pays de la Loire

Le Rectorat et la DRAAF des Pays de Loire ont signé une convention afin de faciliter et valoriser le déploiement d'actions concrètes sur l'alimentation dans les écoles.

Un minimum de 35 classes ligériennes seront accompagnées, un recueil de ressources pédagogiques est déjà disponible. Un projet qui est également inscrit à la feuille de route du 4ème plan régional santé environnement.



Animer et coordonner l'action vétérinaire en santé animale

Influenza aviaire hautement pathogène (IAHP)

Lors de la seconde campagne de vaccination, suivie hebdomadairement par la DRAAF, plus de 7 450 000 canards ont reçu une primo-vaccination et 5 520 000 une seconde injection entre le 1er octobre 2024 et le 31 décembre 2024.

Peste porcine africaine (PPA)

Pour maintenir la région exempte d'atteinte par la PPA, des actions de prévention ont été présentées à un Comité régional d'orientation de la politique sanitaire animale et végétale (CROPSAV) dédié.

Un scénario "exercice plan d'urgence" a été élaboré avec les différents acteurs et sera testé en 2025.



Département	Nb d'animaux vaccinés
Maine-et-Loire	9 684 727
Vendée	6 852 884
Loire-Atlantique	6 665 638
Mayenne	3 802 353
Sarthe	1 246 034

Nb total de canards vaccinés en 2024 (deux campagnes de vaccination)

Maladies hémorragiques

Fin 2024, la région Pays de la Loire comptait 841 foyers de maladie hémorragique épizootique (MHE) et 559 foyers de fièvre catarrhale ovine (FCO), impactant fortement la filière des ruminants.

SOUTENIR LA TRANSITION AGRO-ÉCOLOGIQUE

Réduire l'impact environnemental des exploitations agricoles

Le 7ème programme d'actions régional nitrates (PAR)

Le 7ème PAR nitrates, co-piloté par la DRAAF et la DREAL, a été signé par le préfet de région le 26 avril 2024 et est entré en vigueur le 1er juillet suivant pour la campagne culturale 2024-2025.

La DRAAF a conduit des actions de communication pour en vulgariser le contenu et ses nouveautés.

Calendrier d'épandage des fertilisants azotés – 7ème PAR nitrates

Culture ou couvert végétal d'interculture (CI)	Type de fertilisants azotés	Année N						Année N+1					
		Juil.	Aout	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Jan.	Fev.	Mars	Avr.	Mai	Juin
Soils non cultivés	Tous	Épandage interdit											
Culture principale implantée à l'automne, autre que le colza, récoltée l'année suivante (notamment des céréales d'automne)	0	Épandage autorisé											
	I.a et I.b	Épandage autorisé											
	II	Épandage autorisé											
Colza	0	Épandage autorisé											
	I.a et I.b	Épandage autorisé											

Les mesures agro-environnementales et climatiques (MAEC) 2024 en faveur de l'élevage et des prairies

Les MAEC en Pays de la Loire ont en particulier ciblé le maintien des prairies et le soutien à l'élevage avec le déploiement d'une mesure à destination des élevages pâturants, pour un budget d'environ 46 M€ d'aides.

Une dynamique des collectifs Ecophyto toujours forte, pour accompagner les transitions

En 2024, 40 groupes "30 000 fermes" étaient en activité.

14 nouveaux groupes ont été retenus, représentant 163 exploitations agricoles, et 11 projets émergents identifiés (64 nouvelles exploitations concernées).

17 groupes "DEPHY" sont également en activité.

1,175 M€ d'aides ont été mobilisés par l'Agence de l'eau pour accompagner ces projets.

Les groupements d'intérêt économique et environnemental, acteurs de la transition agroécologique

En 2024, 17 nouveaux GIEE ont été labellisés et 6 collectifs "Émergents" ont été retenus, ce qui porte à 92 le nombre de GIEE accompagnés en Pays de la Loire depuis 2015.

Les GIEE sont des collectifs d'agriculteurs reconnus par l'État pour leur engagement dans la transition

agroécologique, et qui visent la triple performance des exploitations : environnementale, économique et sociale.

Leur animation est financée durant trois ans par le ministère chargé de l'agriculture au titre du développement agricole et rural.

Préserver le puits de carbone forestier et gérer durablement les forêts

L'adaptation des forêts aux effets du changement climatique

11 nouveaux peuplements porte-graines ont été classés en 2024, dont 4 en forêt publique et 7 en forêt privée.

62 dossiers «renouvellement forestier» France 2030, soit 2,9 M€, vont permettre de planter des essences de reboisement et des provenances diversifiées et adaptées à l'évolution du climat.



PRODUIRE DE LA CONNAISSANCE AU SERVICE DES POLITIQUES PUBLIQUES ET DES ACTEURS ÉCONOMIQUES

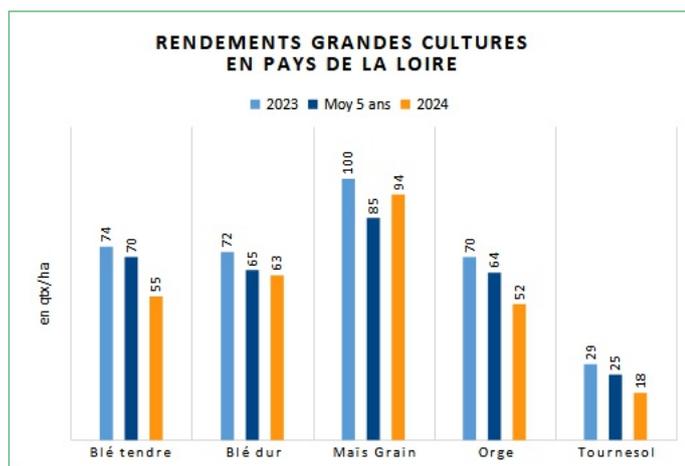
Connaître pour agir

Grandes cultures : rendements en baisse pour la grande majorité des productions

Les grandes cultures ont été mises à rude épreuve par le contexte météorologique exceptionnel de 2024.

Le service d'information statistique et économique (SRISE) de la DRAAF a suivi cette conjoncture afin d'en transmettre des estimations régulières. Ces différentes sources de données, telles que l'enquête *Terres Labourables*, permettent de réaliser un arbitrage et de dégager les tendances.

Les rendements 2024 sont inférieurs à ceux de l'année 2023 mais également à la moyenne 5 ans pour la plupart des grandes cultures, des exceptions sont notables comme le maïs grain.



La 4ème région agricole française en quelques chiffres

- Une surface agricole utile de 2,2 millions d'hectares, soit 68% de la superficie régionale
- 26 400 exploitations, d'une superficie moyenne de 79 hectares
- 59 000 actifs agricoles dont 32 000 chefs d'exploitations et 17 800 salariés permanents
- Une production orientée à 58% vers l'élevage, 2,1 millions de têtes de bovins 2ème région française d'élevage porcin 1/4 de la production avicole nationale
- Un secteur agroalimentaire très présent 1000 entreprises 25% de l'emploi industriel régional 4,2 milliards € de valeur ajoutée

Les industries agroalimentaires en Pays de la Loire

En 2024, le SRISE a publié une analyse socioéconomique des industries agroalimentaires (IAA), basée sur des données de 2021, ainsi que trois études portant sur les indicateurs économiques, la gestion des déchets et les investissements environnementaux.

En 2021, les IAA ligériennes ont généré 14 milliards € de chiffre d'affaire, emploient 21310 salariés dans les secteurs de la viande, du lait et de la boulangerie-pâtisserie.

La reprise post-COVID a entraîné un essor de 8,8% du chiffre d'affaire et de 33,6% des exports.

À noter que 29 millions € d'investissements sont consacrés à la réduction des gaz à effet de serre, aux énergies renouvelables, au traitement des eaux usées.



Retrouvez l'infographie vidéo dans l'espace presse-médias-vidéos du site internet de la DRAAF

- Une région moyennement boisée, mais des activités liées au bois dynamiques 17% de la surface régionale 1,35 millions de m³ récoltés 289 000 m³ de bois sciés (1ère transformation) 400 Km de haies plantées en 2024

METTRE EN OEUVRE LES MOYENS DE L'ACTION DE LA DRAAF

Optimiser les moyens budgétaires, valoriser les compétences, participer à la modernisation de l'action publique

Le bilan budgétaire

Le budget réalisé en 2024 est de 69,073 millions € (dépenses d'interventions, de fonctionnement et prestations sociales - hors rémunérations).

Le budget "Enseignement technique agricole" en représente 89 % des crédits.

Les ressources humaines

Au 31 décembre 2024, la DRAAF comptait 157 personnels permanents, dont 61 % de femmes, répartis sur ses deux sites de Nantes et Angers.

Le service conserve une dominante technique avec 53 % de ses personnels appartenant à des corps techniques.

Des missions d'accompagnement des services

- Poursuite de l'accompagnement des secrétariats généraux communs départementaux,
- Mise en œuvre du premier rapport social unique,
- Refonte du règlement d'aménagement des temps de travail (Rialto) pour une mise en oeuvre au 1er janvier 2025,
- Création d'un service médical (médecin, infirmière, ergonome) mutualisé avec la DREAL,
- Création et animation d'un réseau interne d'animateurs du développement durable.

COMMUNIQUER SUR L'ACTION PUBLIQUE DE LA DRAAF

Être présent lors des rendez-vous régionaux

Au salon des techniques de productions végétales (SIVAL) à Angers en janvier 2025, la DRAAF était présente sur le stand de FranceAgrimer/Réseau des nouvelles des marchés, et sur le stand Écophyto avec la chambre d'agriculture de région.

Au salon Tech Élevage à La Roche/Yon en novembre, la DRAAF a mis le focus sur la place des femmes dans le secteur de l'élevage, porteuse du renouvellement des générations, en organisant une conférence et en recevant des jeunes installées et en cours de formation.

Une nouvelle production audiovisuelle

Au travers de réalisations audiovisuelles courtes, la DRAAF s'est donnée comme objectif de mieux faire connaître son action, ses missions et son engagement auprès des acteurs de l'agriculture, de l'alimentation et des filières forêt-bois.

Une infolettre à destination des professionnels

Pour informer les acteurs régionaux sur l'action de la DRAAF déclinant les politiques portées par le MASA, une infolettre est diffusée mensuellement, depuis la rentrée 2024, auprès des acteurs professionnels et institutionnels de l'agriculture, de l'alimentation, de la forêt et de l'enseignement agricole.

Développer l'attractivité des métiers

Dans le cadre d'une politique initiée par le préfet de région, pour illustrer la richesse des métiers et des missions au sein des services de l'État, la DRAAF a ciblé le métier d'inspecteur phytosanitaire.



Retrouvez la vidéo dans l'espace presse-médias-vidéos du site internet de la DRAAF

Une vidéo a ainsi été produite pour exposer le sens et les enjeux, les méthodes employées et les compétences nécessaires à l'accomplissement de cette mission de service public.

Scannez le QR-code pour accéder aux vidéos en ligne sur le site de la DRAAF des Pays de la Loire



